



La ville de Villemomble recrute un Technicien bâtiments (H/F)

Cadre d'emploi des techniciens

Sous la responsabilité du directeur du patrimoine bâti, vous aurez à assurer la coordination des partenaires impliqués dans l'entretien des bâtiments et l'acte de construire, vous supervisez les projets et assistez le maître d'œuvre et vous contrôlez les règles de sécurité dans les bâtiments.

Missions principales (non exhaustives) :

- Développer et conduire les projets inter et intra des services
- Choisir les options techniques à mettre en œuvre
- Assister le maître d'œuvre et participer aux réunions de chantiers
- Contrôler les ratios qualité/coûts/ délais
- Apprécier la conformité des réalisations au regard du cahier des charges
- Evaluer et planifier les étapes des projets
- Faire respecter l'application des normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels
- Assurer une veille juridique et réglementaire
- Appliquer la réglementation propre au bâtiment et développer les contrôles d'hygiène et de sécurité
- Veiller au respect des prescriptions émises par les commissions de sécurité
- Préparer les dossiers pour les réunions et instances diverses
- Rédiger tous types de documents administratifs
- Assurer l'accueil physique, téléphonique et informatique (logiciel dédié) des demandes internes et externes
- Alimenter les tableaux de bords de suivi des demandes et de l'activité financière
- Rédiger tous types de documents liés à l'activité financière
- Archiver et classer les documents

Profil et compétences :

- Formation technique du bâtiment (économiste de la construction, BTS ou DUT en BT ou génie civil)
- Avoir de solides bases techniques relatives au domaine du bâtiment
- Connaître l'environnement territorial ainsi que la comptabilité publique
- Maîtrise de l'outil informatique
- Maîtriser la réglementation en vigueur
- Savoir appréhender les projets sous leurs dimensions techniques, financières et administratives
- Savoir rédiger des actes
- Être autonome et savoir travailler en équipe
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse
- Permis B obligatoire

Rémunération et complément d'information :

- Rémunération statutaire
- RIFSEEP (IFSE + CIA)
- Prime de fin d'année
- Restauration municipale
- Politique de formation active
- 25 congés annuels et 11 ARTT (37 heures hebdomadaire)
- Compte-Epargne Temps
- Prise en charge partielle des frais de trajet domicile-travail (transport en commun)
- Prise en charge des frais de déplacement formation

Adressez votre lettre de motivation et votre CV à recrutement@mairie-villemomble.fr ou, par courrier, à

Monsieur le Maire – service développement de la vie professionnelle – 13 bis rue d'Avron 93250 VILLEMOMBLE

Toutes les offres sont sur le site www.villemomble.fr rubrique « La Ville recrute »